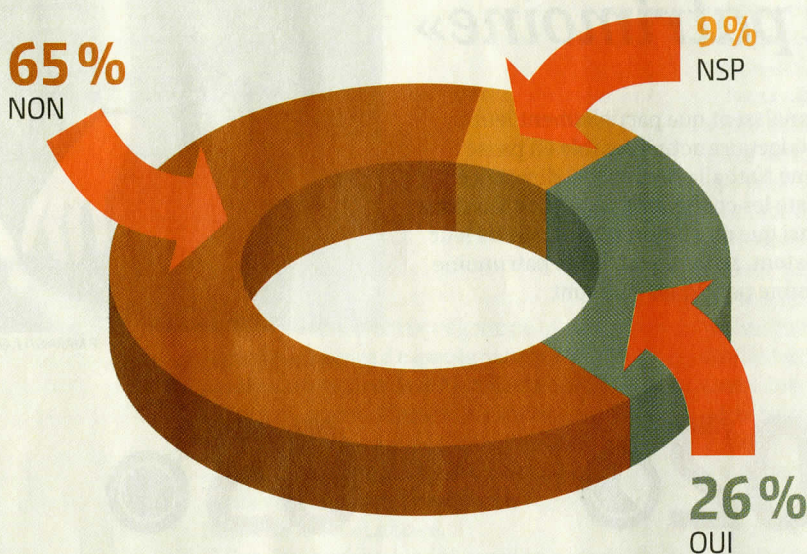


Page réalisée par Hugo Soutra

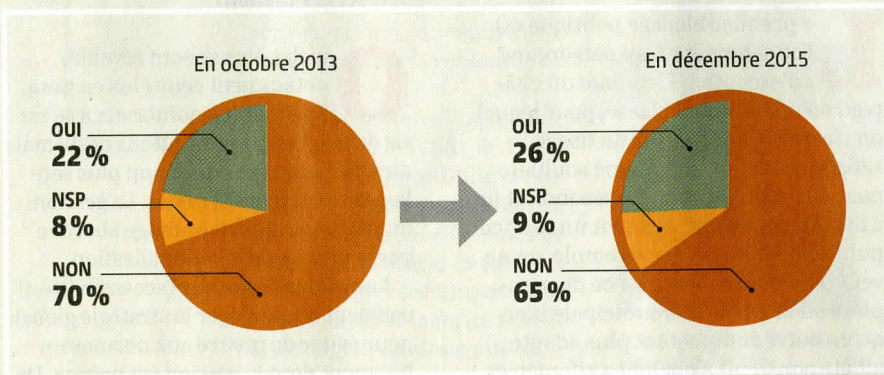
Sécurité

Faut-il généraliser l'armement des policiers municipaux ?



LEÇON N°1 LES SYNDICATS DE PM ESSEULÉS

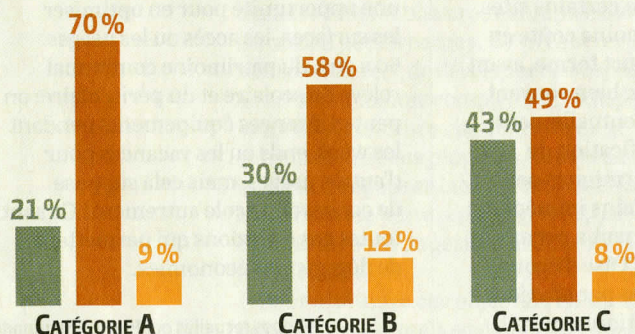
L'idée de doter tous les policiers municipaux d'armes à feu à court terme est loin de faire l'unanimité chez les fonctionnaires territoriaux. A peine plus d'un quart (26%) des sondés réclament une généralisation de l'armement de ces agents, officiellement chargés d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques » selon le code général des collectivités territoriales. Pourtant, la grande majorité des syndicats de police municipale se sont prononcés en faveur d'une décision unilatérale du ministère de l'Intérieur ou des préfets, prenant de fait le pas sur les maires, qui invoquent pour leur part le principe de libre administration des collectivités. Ces syndicats font valoir que leurs collègues ne seraient aujourd'hui pas suffisamment protégés au vu de la menace terroriste ainsi que de l'évolution de leurs interventions à la suite du retrait progressif de la police nationale. Chez les fonctionnaires, les plus rétifs sont les cadres de catégorie A (70% d'opposants), puis les agents de catégorie B (58%). Parmi les « C », réputés plus proches du terrain, les avis sont plus partagés avec 43% de réponses favorables contre 49% de négatives.



LEÇON N°2 PEU D'ÉVOLUTION APRÈS LES ATTENTATS

Il semble que les attentats de Paris, Saint-Denis, Vincennes ou Montrouge, où une policière municipale a trouvé la mort en 2015, n'ont pas fait changer d'avis les fonctionnaires territoriaux. L'émotion suscitée par l'assassinat de Clarissa Jean-Philippe n'a pas engendré une vague d'adhésion à cette revendication syndicale. Notre sondage fait, au contraire, état d'une grande stabilité en la matière. Alors que l'idée de généraliser l'armement des policiers municipaux ne convainquait que 22% des territoriaux fin 2013, elle recueille aujourd'hui 26% d'avis favorables. Et si la proportion de sondés opposés à une telle mesure diminue - de 70 à 65% -, elle reste largement majoritaire.

Par catégorie professionnelle ■ OUI ■ NON ■ NSP



INFOGRAPHIES: E. CLÉMENT / LA GAZETTE

Réalisé par « La Gazette » auprès d'un échantillon représentatif de 1355 fonctionnaires territoriaux sur internet le 10 décembre 2015 (407 répondants).



Retrouvez le baromètre des territoriaux
www.lagazette.fr/428684